Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 44

Artikel: [Sur la fête des cadets vaudois]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178198

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une preuve de l'aisance et de la prospérité qui règnent dans notre beau pays. Dieu veuille les lui conserver toujours et que ses habitants s'en rendent dignes!

A. C.-R.

Paris, le 22 septembre 1865.

L'événement du jour est le terrible coup que vient de recevoir le *spiritisme* et avec lui ses adhérents sincères ou intéressés. Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler depuis longtemps des frères *Davenport*, deux Américains qui sont venus à Paris, encouragés par les succès qu'y avait obtenus leur compatriote *Hume*. Les journaux de Londres nous avaient apporté les récits enthousiastes des hauts faits réalisés par les esprits assez complaisants pour se mettre au service des deux frères; ceux-ci avaient eu soin de faire, au préalable, quelques séances dans un château voisin de Paris et de n'y admettre qu'un certain nombre d'élus: le *Moniteur du soir*, dont la mission est d'éclairer officiellement les populations et de travailler à l'œuvre *d'aplatissement* intellectuel et moral, en compagnie du *Petit journal* et de quelques autres publications à grand succès, le *Moniteur*, dis-je, avait eu soin de nous annoncer les frères Davenport comme des êtres ayant à leur disposition un pouvoir surnaturel. Vous comprendrez qu'avec une pareille réputation, le succès était assuré et que nous étions menacés d'une nouvelle épidémie de tables tournantes et d'esprits frappeurs.

Il y a huit jours, donc, qu'eut lieu à la salle Herz la première représentation publique; le prix d'entrée était de 25 fr.; peut-on jamais trop payer quand on va voir des esprits exécuter dans l'obscurité des farces toutes pareilles à celles que les jongleurs de l'Hippodrome effectuent chaque soir à la lumière du gaz. De quoi s'agit-il, en effet? Le voici.

Une armoire, dont la porte est percée d'une ouverture en forme de losange, renferme deux siéges et tous les instruments dont se compose ordinairement l'orchestre d'un charivari. Les deux frères sont solidement liés sur leurs siéges, par des personnages que personne n'oserait accuser de compères; on ferme l'armoire, on plonge la salle dans l'obscurité, et aussitôt on entend sortir de l'armoire une musique infernale, cloches, tambourins, instruments à corde et à vent, le tout à vous faire comprendre que les esprits qui travaillent si bien tiennent beaucoup plus de l'enfer que du ciel. On éclaire la salle, on ouvre l'armoire et l'on trouve les deux victimes débarrassées de leurs liens. Quelques sceptiques s'étaient approchés de la fameuse boîte aux esprits; l'un d'entr'eux, ingénieur de profession, avait poussé l'audace jusqu'à vouloir pénétrer dans le sanctuaire pendant l'intervention surhumaine; quand on ouvrit l'armoire, on le trouva les cheveux en désordre et coiffé de l'un des tambourins qui avaient participé au vacarme.

Vous croyez, sans doute, que toute cette scène était prise au sérieux par les spectateurs. Quelques personnes, il est vrai, parmi lesquelles on pouvait même compter des médecins, acceptaient parfaitement l'intervention dans l'armoire de la salle Herz, et à point nommé, d'esprits qui ne demandent sans doute pas mieux que de vivre en paix.

Mais la majeure partie de l'assistance était sceptique et le manifestait d'une façon au moins aussi bruyante que les suppôts des deux frères Davenport. Aussi vit-on bientôt poindre un, deux, dix, vingt sergents de ville, curieux d'assister à une aussi intéressante représentation et qui semblaient comme un essaim d'esprits pareils à ceux qui veillent à la tranquilité du bon peuple de Paris. Le tapage fut complet quand un monsieur qui se trouvait sur la scène eut, d'un coup de poing, brisé une traverse de l'armoire et découvert ainsi l'une des *ficelles* que les esprits mettaient en mouvement. Il fallut promettre de rendre l'argent à la porte et... chacun s'empressa de la gagner.

La défaite était bruyante et complète; elle le fut bien davantage quand hier soir, M. Robin, le célèbre et habile physicien du boulevard du Temple, entreprit de prouver à l'élite de la population parisienne, qu'il avait conviée ce jour-là, que tout ce que faisaient les esprits des frères Davenport, il pouvait le faire lui-même sans autre intervention que celle de son domestique. Vous dire les acclamations qui ont accueilli l'expérience de M. Robin et l'hilarité continue qui se donnait carrière pendant que le personnage attaché dans l'armoire, (mais dans l'armoire ouverte et visible pour tous), se démenait après s'être débarrassé de ses liens et mettait tout en mouvement, vous ne sauriez le croire.

M. Robin avait eu soin de ne pas faire mieux que les spirites américains, mais de faire exactement comme eux, ni plus ni moins. Tous les tièdes, qui auraient voulu croire et ne pas croire, se sentaient soulagés d'un affreux cauchemar en voyant qu'il n'était besoin ni du Dante, de Voltaire, Néron ou Socrate pour faire du bruit dans une caisse, et qu'il n'est pas nécessaire surtout de payer 25 ou 30 fr. pour se faire traiter en imbécille. M. Robin a rendu un bon et utile service à la science d'abord, à la raison et surtout à la santé publique qui se ressent toujours, à dose plus ou moins forte, de l'exploitation de la crédulité humaine par les médiums, les spirites et autres gens qui ne sont pas même toujours d'habiles prestidigitateurs.

La campagne des frères Davenport au milieu de nous aura été courte; j'espère que le retentissement qu'elle a eu au loin permettra à ces deux messieurs de se dégager des liens qui les attachaient au surnaturel pour se montrer ce qu'ils sont, de petits saltimbanques propres à l'amusement des badauds de la foire, entre une somnambule et un veau à deux têtes. Il est vrai qu'ils y gagneront moins d'argent. V.

Nous croyons devoir compléter la description que nous avons donnée, dans notre dernier numéro, de

la fête des cadets vaudois, en donnant l'effectif de cha cun des corps.

	Officiers	S.-offic.	Tamb.	Musiciens	Artiller.	Fantas.	Total.
Aubonne		6	1			26	33
Bex	1	3	3			29	36
Lausanne	13	33	3	13	24	144	230
Morges	2	11	4			44	61
Moudon	2	10	1		12	14	39
Nyon	2	10	4			29	45
Orbe		4	2			22	28
Payerne	2	6	2			50	60
Rolle	1	7	3			25	36
Vevey	6	23	4	18	10	80	141
Villeneuve	1	5	2			23	31
Yverdon	2	8	4			48	62
Totaux	32	126	33	31	46	534	802

Nous pouvons espérer que l'année prochaine nous verrons s'ajouter aux corps déjà existants ceux qui vont sans doute se former à Aigle, Echallens, Cossonay, Ste-Croix et La Vallée.

Nous devons nous excuser auprès de nos abonnés pour le retard que nous avons mis à l'expédition du dernier numéro. La longueur de l'impression lithographique et le soin avec lequel nous avons voulu traiter l'intéressant sujet faisant l'objet de ce numéro sont les causes de ce retard, qui nous a valu de nombreuses réclamations. Nous aimons à croire que, malgré cette petite irrégularité dans notre expédition, nos lecteurs nous sauront gré des sacrifices que nous avons faits pour leur fournir un numéro illustré qui, nous l'espérons, ne sera pas le dernier.

Une dame très élégante entendant dire un jour d'hiver qu'il n'y avait que deux degrés de chaud, demanda ingénument : « Et combien y a-t-il de degrés de froid ? »

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

V.

Bernard eut besoin de plusieurs jours pour se remettre de son profond abattement. Retiré dans sa cellule, il chercha dans la prière la consolation et l'encouragement dont il avait besoin pour marcher dorénavant seul vers le but sublime qu'il voulait atteindre. Pendant ce temps, les chanoines firent toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement des vœux du supérieur qu'ils venaient de perdre. Elu comme archidiacre par le suffrage unanime des chanoines réunis en chapitre, acclamé par le peuple dont il était l'objet de la plus haute vénération, l'Evêque consentit avec la plus haute satisfaction à le prendre pour vicaire-général. Mais lorsqu'on s'approcha de sa cellule silencieuse, pour lui remettre les insignes de sa haute dignité, le profond chagrin qui attristait encore l'âme de Bernard, le peu de confiance qu'il avait en ses propres forces, son humilité et se modestie résistèrent longtemps aux supplications de ses confrères. « Non, dit-il en versant un torrent de larmes, il m'est impossible d'accepter cette charge, celui que nous venons de perdre et que nous pleurons tous avec tant de regrets, est trop difficile à remplacer pour que je puisse m'enhardir à vouloir continuer son œuvre ; la bonne volonté ne me fait pas défaut ; mais j'ai trop peu d'expérience et de pratique pour suffire aux exigences de cette place. Je vous en supplie, mes frères, dispensez-moi de cette responsabilité terrible pour laquelle je ne me sens pas assez de forces. » Les chanoines n'insistèrent pas pour le moment, ils le prièrent seulement de bien réfléchir avant de les affliger par un refus définitif.

La nuit porta conseil ; la légende pieuse que nous avons choisie pour base de notre récit dit qu'une voix céleste lui ordonna de ne pas résister aux arrêts de Dieu et d'accepter la charge. Il se résigna donc, et lorsque la nouvelle se répandit que Bernard avait consenti à se charger des fonctions d'archidiacre et de vicaire-général, ce fut une fête, non-seulement pour le couvent des Augustins, mais pour la ville entière et tout le diocèse.

Nous regrettons infiniment que notre document nous laisse absolument sans détails sur l'administration du nouvel archidiacre ; il dit simplement d'une manière générale, qu'au moment où Bernard fut chargé par l'Evêque de s'occuper d'une manière toute spéciale des affaires ecclésiastiques, l'Evêché d'Aoste se trouvait en décadence sous le rapport religieux, moral et intellectuel, que les sages et pieuses institutions et réglements des fondateurs de l'église chrétienne n'étaient plus observés avec l'exactitude scrupuleuse des premiers temps ni par les laïques, ni même par les prêtres ; et qu'en suite de cela la discipline et la moralité s'étaient relâchées. Ce ne sont pourtant pas les exhortations de l'Evêque, ni les remontrances et quelquefois même les châtiments de son vicaire-général qui avaient fait défaut ; mais d'un côté les derniers restes du paganisme qui n'étaient pas encore extirpés dans la population montagnarde, de l'autre côté l'insouciance et l'incurie des prêtres, l'insuffisance de l'instruction religieuse et de l'enseignement scolaire avaient amené ce fâcheux état, ou plutôt avaient favorisé l'ancien ordre des choses ; car éclairer les esprits, ouvrir les cœurs aux rayons de la vérité divine, ce sont là les seuls moyens efficaces de cultiver les hommes et de corriger leurs mœurs.

Bernard ne fut pas longtemps à reconnaître tous ces défauts et les moyens de les corriger. Voir et examiner de ses propres yeux les besoins du troupeau confié à sa surveillance, écouter les plaintes et les vœux de la population, la consoler par des paroles de paix, en venant à son secours par une intervention bienveillante ; punir la négligence des coupables, réveiller les esprits de leur torpeur, stimuler et récompenser le zèle, voilà la tâche qu'il se proposa et qu'il accomplit dans les nombreuses tournées qu'il fit dans son diocèse.

Prenant pour modèles *Béde le vénérable,* et son célèbre disciple *Alcuin,* ami de Charlemagne et fondateur de l'école Palatine que celui-ci dirigeait lui-même, il prit les mesures les plus efficaces pour relever les sciences de leur décadence, et pour donner plus d'activité à la vie littéraire : il confia l'enseignement des écoles supérieures à des hommes qui avaient reçu leur éducation à Turin, ou dans d'autres universités célèbres ; il réforma les écoles primaires des villages, ou en fonda de nouvelles ; il eut le plus grand soin de faire donner à la jeunesse un enseignement religieux convenable, parce qu'il avait bien compris le grand principe de l'éducation et qu'il savait que quiconque veut récolter doit d'abord cultiver son champ, et que nulle semence ne peut prospérer quand elle tombe au milieu de l'ivraie. Il déploya le même zèle et la même activité pour le culte religieux, en parcourant lui-même les différentes localités et paroisses, en détrompant et en détruisant l'aveuglement et l'ignorance, en stimulant la paresse et en prêchant partout, avec l'énergie et le feu sacré d'un antique apôtre, les vérités divines de la religion chrétienne.

(La suite au prochain numéro.) F. N.

L. Monnet ; — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.